



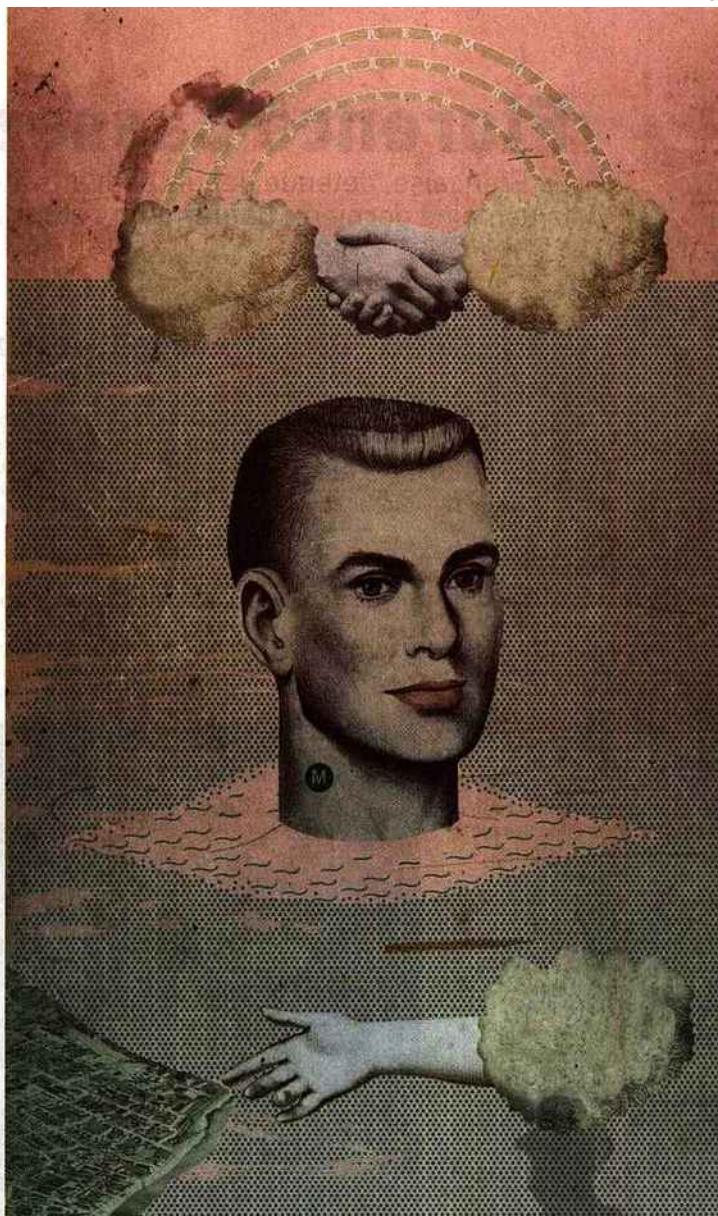
idées haut

c'est-à-dire

cousin germain

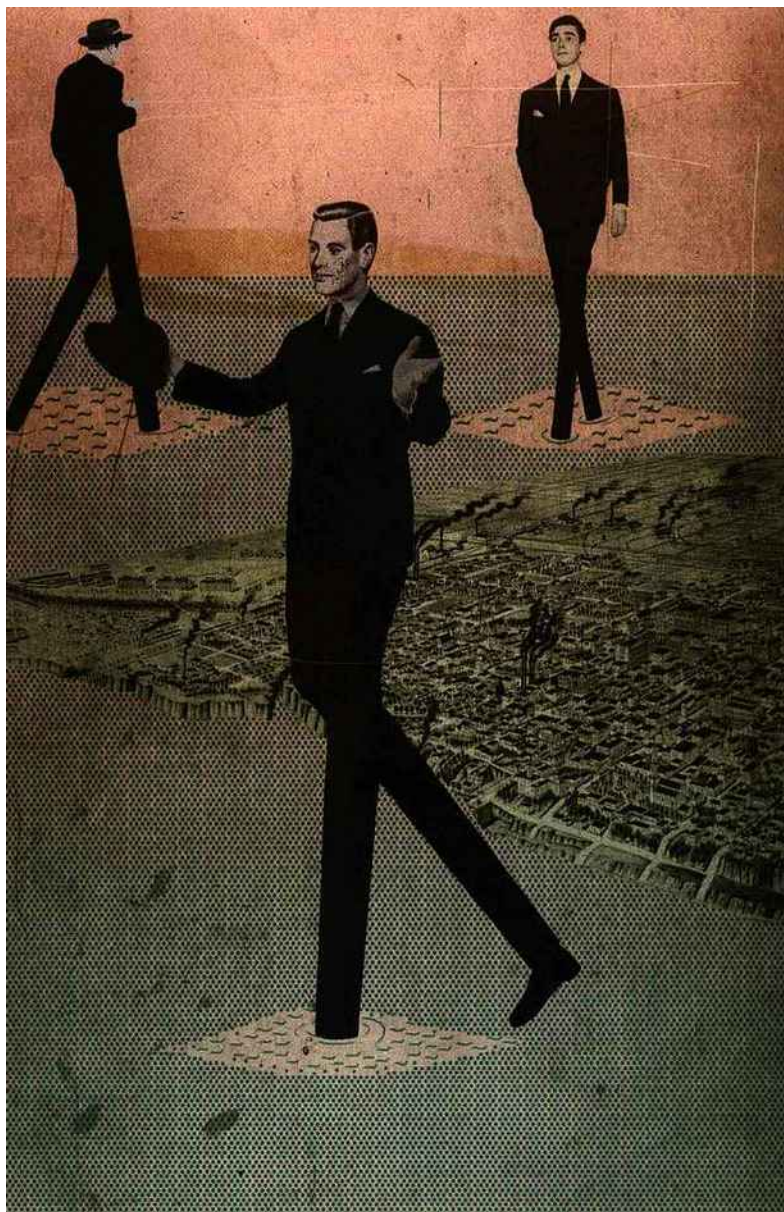
Alors que l'on vient de fêter le cinquantième anniversaire du traité franco-allemand, que les deux pays s'opposent sur la meilleure façon de faire avancer la construction européenne et qu'une partie des élites françaises vénèrent le "modèle allemand", un livre, *Made in Germany* (Seuil), remet un peu les idées en place. Selon son auteur, Guillaume Duval, rédacteur en chef du magazine Alternatives économiques, on se trompe complètement sur le modèle allemand en attribuant sa "réussite" aux réformes menées il y a dix ans par Gerhard Schröder. Si l'action du chancelier social-démocrate a amélioré les chiffres (PIB, courbe du chômage, déficit public...), elle a surtout accru les inégalités et la précarité. En administrant cette potion d'austérité à toute l'Europe, l'Allemagne prescrit un remède pire que le mal qui risque d'enrayer la santé économique allemande, comme le montre déjà le fort ralentissement de la croissance outre-Rhin en 2012. Bref, à force de croire que l'exemple allemand est le totem de la politique économique, l'Europe (Allemagne incluse) s'enfoncé dans une spirale négative faite d'austérité, de dettes et de récession. Selon Duval, il y avait pourtant bien un modèle allemand, mais avant Schröder, qui l'a abîmé. Un modèle fondé sur "des pouvoirs étendus reconnus aux salariés, un management moins autoritaire, la valorisation du travail industriel, une mobilité sociale plus forte, un système éducatif moins fondé sur la sélection par l'échec, une organisation plus équilibrée des territoires..." La France et l'Europe devraient s'inspirer de ce modèle-là et, surtout, s'engager avec force moyens dans la transition énergétique au niveau continental. Une perspective plus porteuse d'avenir que la compétitivité façon Merkel, qui privilégie les statistiques de court terme par rapport aux peuples et nous promet une Europe qui va crever guérie.

Serge Kaganski



une autre mondialisation est possible

Réinventer une mondialisation soucieuse de réduire enfin inégalités et injustices : autour d'un même projet politique, la juriste **Mireille Delmas-Marty** et le philosophe **Alain Renaut** posent chacun les bases d'un nouvel humanisme juridique et moral.
par Jean-Marie Durand et Manon Worms



un droit nouveau est à inventer, commun et mondial, suffisamment solide pour protéger les individus et réactiver les solidarités

économiques, dont l'intégration est rapide, des droits sociaux, dont l'évolution est lente et discontinue", souligne l'auteur. Le droit du travail devient une entrave à l'investissement, l'ouverture des marchés fait exploser les structures locales et se conjugue à un modèle sécuritaire répressif qui fabrique des migrations indésirables. L'intensification des techniques de surveillance se justifie par celle des discours catastrophistes ; droits de l'homme et développement durable passent pour des éléments de langage déguisant des intérêts privés... Autant de décrochages flagrants d'un droit international dépassé par la puissance des marchés, et d'une justice pénale universelle encore freinée par la résistance des États.

le droit repensé par Mireille Delmas-Marty

Repenser les nouvelles équations entre droit, humanisme et mondialisation : dans son nouvel essai puissant, Mireille Delmas-Marty, professeure au Collège de France, propose une analyse de l'instabilité de notre monde globalisé en tirant des "forces imaginantes du droit" les bases d'une refondation politique. Un triple objectif s'impose selon elle : "Résister à la déshumanisation, responsabiliser les titulaires du pouvoir, anticiper sur les risques futurs."

Du fait de ses aspects mouvants et contradictoires, la mondialisation donne souvent lieu à des affrontements tranchés entre défenseurs éclairés

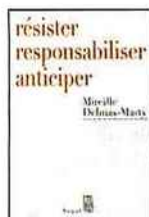
et pourfendeurs radicaux. Mais au-delà des désaccords idéologiques, trouver des solutions implique de définir précisément les ruptures violentes que l'émergence d'une société mondialisée a infligées au droit. Ce livre explore donc son rôle central face à ces "effets déshumanisants" de la mondialisation. Le constat est sans appel : un droit nouveau est à inventer, commun et mondial, suffisamment solide pour protéger les individus et réactiver les solidarités. Car imputer à la crise du système néolibéral les inégalités de plus en plus fortes ne peut plus suffire. "La mondialisation du droit, sélective et fragmentée, dissocie les fonctions traditionnelles du marché (circulation, redistribution) et sépare les libertés

Mireille Delmas-Marty parie alors sur un élargissement des possibles, dépassant une simple réaction d'indignation. Les clés d'une nouvelle cohérence sont à chercher autour de mesures à la fois audacieuses et rationnelles, prenant en compte les nouvelles réalités nées de la mondialisation pour agir. Certaines bases existantes (dans le droit européen, par exemple) montrent qu'il serait déjà possible de concevoir une forme d'intercitoyenneté qui coordonne différents niveaux de droits en associant les citoyens aux décisions qui les concernent.

De même, si "reconnaître qu'un partage du pouvoir global implique une responsabilité elle aussi globale", imposer plus de transparence aux acteurs transnationaux aiderait

à adapter le droit international à l'éclatement spatio-temporel de la mondialisation. Et ce mouvement ne peut aller sans une participation citoyenne enthousiaste, informée, portée par une vision à long terme qui puisse "construire une communauté mondiale" dans une logique d'anticipation. Les différents types d'urgences, sociales ou environnementales, gagneraient à être prises en charge au regard de cette dilatation du temps mondialisé : intégrer à l'État de droit les acteurs scientifiques et ceux de la justice sociale donnerait plus de substance à des concepts qui nous semblent encore bien vagues, comme le fameux "principe de précaution".

Et c'est bien de "nous" qu'il s'agit : à aucun moment Mireille Delmas-Marty ne sépare l'inquiétude de la juriste de celle de la citoyenne. Au centre de sa réflexion, la question de la pertinence des valeurs humanistes aujourd'hui, l'ambition de "redonner sens au projet humaniste en transformant le concept statique d'humanisme en un processus dynamique et interactif d'humanisation réciproque". Une ambition qui s'inscrit non seulement dans le débat d'idées actuel autour des reformulations des frontières de l'humanité, mais aussi dans des références constantes à notre imaginaire culturel. De Kant à Glissant, d'Arendt à Foucault, et de la figure d'Antigone dressée contre un ordre établi déshumanisant aux sculptures d'Alberto Giacometti symboles de la migration perpétuelle des hommes, les références à la dignité humaine affirmée tout au long de l'histoire sont nombreuses. Côté d'une alternance entre rappels historiques et faits d'actualité (de Fukushima aux massacres en Syrie), elles donnent au livre une singularité profonde et une urgence réelle. **M. W.**



Résister, responsabiliser, anticiper
de Mireille Delmas-Marty (Seuil),
196 pages, 17,50 €

l'éthique globale vue par Alain Renaut

Comment alors rendre le monde contemporain un peu plus juste, soucieux d'aider les faibles à survivre aux effets des désordres mondialisés ? À cette question, les politiques de développement tentent, en vain, d'apporter des réponses concrètes. Au-delà de cette impuissance, la vraie énigme reste, pour le philosophe Alain Renaut, celle d'une cécité généralisée. Pourquoi s'accommodent-on de ces injustices de plus en plus criantes : 270 millions de morts entre 1990 et 2005 sous l'effet de l'extrême pauvreté, un milliard d'individus vivant avec moins d'un dollar par jour ? S'interrogeant sur les échecs politiques et les insuffisances morales, l'auteur engage une réflexion sur les conditions possibles d'un monde plus juste. Sa priorité, et c'est ce qui fait son originalité, ne va ni à l'économie, ni à la politique, mais à ce qu'il appelle une "éthique globale". La question décisive est celle proprement morale, "des fins ou des objectifs que chacun d'entre nous poursuit au fil de son existence et de ses engagements".

Si Alain Renaut privilégie le moment éthique sur le moment politique, c'est parce qu'il affirme que "sans motivations éthiques claires, les politiques du développement n'ont aucune raison de prendre l'ampleur des phénomènes globaux de pauvreté". S'appuyant, en les décortiquant précisément, sur les deux théories contemporaines majeures de la justice – celle de John Rawls et celle d'Amartya Sen –, le philosophe esquisse une autre voie possible, synthétisant leurs principaux apports. Sa réponse milite pour la réinscription des deux perspectives – l'équité dans les ressources d'après Rawls, l'équité dans les "capabilités" selon Sen – "dans le point d'ancrage essentiel que fournit une notion multidimensionnelle du bien-être".

Invitant à "une éthique de l'intérêt bien compris, c'est-à-dire au fond à une éthique de l'intelligence" articulant morale et politique, Alain Renaut plaide

ainsi pour arracher le choix des politiques de développement au clivage des ressources et des capacités. Pour neutraliser le reproche qui pourrait lui être fait de rester à un niveau d'abstraction morale un peu déconnecté des principes de réalité, le philosophe défend l'honneur de la politique, qui est "de ne pas toujours simplement répondre à la reconnaissance d'un droit, mais d'avoir parfois à répondre, au-delà même de la reconnaissance des droits, au sentiment éthique d'un devoir ou d'une obligation".

Le droit, estime-t-il, n'épuise pas la sphère de ce qui peut être décidé politiquement. "C'est à partir de la priorité reconnue de cette dimension éthico-politique de la politique que l'espace juridico-politique de celle-ci en vient à progresser et à s'enrichir, parce que la conscience de l'obligation purement éthique peut finir, en s'inscrivant dans des politiques, par induire des droits." Si dévaluée et si impuissante aujourd'hui, la politique retrouvera une partie de sa grandeur si elle se perçoit elle-même et se déclare publiquement comme "tenue de répondre" au sentiment éthique d'un devoir ou d'une obligation envers les plus démunis d'un monde injuste.

Avec Alain Renaut, on peut en effet avancer qu'un monde juste ne s'affirmera que sous condition de cette reconnaissance éthique. Pour autant, l'histoire et le présent nous rappellent à l'énigme des injustices persistantes : même si elles les réprouvent moralement, les sociétés les reproduisent dans les faits. C'est cet écart entre le vouloir et l'agir que la possibilité d'un monde juste doit d'abord effacer. Il n'est pas sûr que la philosophie morale seule suffise à combler ce manque. **JMD ■**



Un monde juste est-il possible ?
d'Alain Renaut (Stock, Les Essais),
396 pages, 22 €